

La carrière de la catégorie C

N° 4

Volet social

Suivi des accords

BILAN UNSA

➔ Le taux de promotion interne de C vers B passe de 20 % à 40 %

UNSA
100%
PAS PAREIL

Quand l'UNSA signe...

Ce sont les fonctionnaires qui gagnent...*

En signant le protocole d'accord concernant les mesures d'ordre statutaire, l'UNSA permet aux agents de la catégorie C d'améliorer leur déroulement de carrière.

Au 1^{er} novembre 2006

Des gains sensibles en matière de rémunération

- 18 € par mois en bas de grille de 50 à 80 € par mois en haut de grille
- Une véritable échelle E6 de rémunération ouverte à tous
- Un taux de promotion interne de C vers B qui passe de 20 % à 40 %

* L'UNSA a jugé et juge inacceptable le volet salarial, elle ne l'a donc pas signé !

www.unsa-fonctionnaires.org

La carrière de la catégorie C

Volet social

Suivi des accords

Bilan

des non-signataires*

Quand on ne signe rien...

**Les fonctionnaires
ne gagnent jamais rien...**

* Non-signataires : CGT - FO - FSU - CGC